

**DÉLIBÉRATION du conseil municipal
du jeudi 16 avril 2026**

Délibération n° 28
DEL 2026/041

OBJET :

Commission d'attribution des logements sociaux
SC H.L.M. - Maisons Claires

Date de convocation : 10 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 16 avril 2026 à 19 heures, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel-de-ville sous la présidence de M. Benjamin VERDEIL, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Présents : 28

M. VERDEIL Benjamin - Mme KAOUANE-METAHRI Louisa - M. CATHALAU Jean-Luc - Mme VICENTE Béatrice - M. TERRASSIE Vincent - Mme MAXIMILIEN Danièle - M. ROBERT-COLS Pascal - Mme AIT AISSA Saliha - M. DILE Jean-Pierre - M. BELMAAZIZ Kader - M. LACAZEDIEU Frédéric - M. BES Henri - M. ROQUES François - Mme GAYRAUD Nathalie - LLUCH-SALA Karine - Mme HAYMES Béatrice - Mme ETIENNE Nathalie - Mme POVOA Annick - M. GAY Etienne - Mme POUJOL-MAFFRE Marie-Camille - M. MONTELS Jules - M. AUBES Jean-Marc - Mme VAURS Isabelle - M. CORTIJOS Boris - M. DELMAS Joël - M. BACOU Julien - Mme MALEPLATE Marine - Mme RAJAOARISOA Thérèse.

Absents avec pouvoir : 5

Mme LANAU Leslie (pouvoir VICENTE Béatrice)
M. CATHALAU Pierre (pouvoir ROBERT-COLS Pascal)
Mme DA COSTA Céu (pouvoir VERDEIL Benjamin)
Mme BONNET Laure (pouvoir POUJOL-MAFFRE Marie-Camille)
M. MARQUES Pedro (pouvoir TERRASSIE Vincent)

Absents sans pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : Mme VICENTE Béatrice

Résultat du vote : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-33,

CONSIDERANT que les dispositions en vigueur à la SC HLM MAISONS CLAIRES prévoient que la commission d'attribution des logements sociaux doit comprendre deux représentants du conseil municipal (1 titulaire et 1 suppléant),

SUR proposition de M. le Maire, de Mesdames Céu DA COSTA (Titulaire) et Danièle MAXIMILIEN (suppléante),

Le conseil municipal,

DÉCIDE

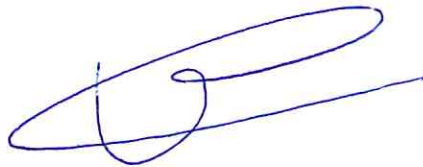
- DE DESIGNER Mme Céu DA COSTA (titulaire) et Mme Danièle MAXIMILIEN (suppléante), membres du conseil municipal pour siéger à la commission d'attribution des logements sociaux de la SCI HLM MAISONS CLAIRES.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : Benjamin VERDEIL

Le secrétaire de séance : Béatrice VICENTE



Déposée en Préfecture le : 06 MAI 2026

Publiée le : 06 MAI 2026